



LIVRE BLANC SUR LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

RECOMMANDATIONS ET ORIENTATIONS

**SYNTHÈSES DES JOURNÉES AGORA SHS
25-28 avril 2006
Centre IRD de Nouméa**



Sommaire

Editorial	3
Objectifs et programme	7
Discours officiels	15
Propositions de thèmes de recherche	32
Recommandations, méthodes et outils	48
Déclarations finales	56

Préparation éditoriale

Serge Tcherkézoff, Victor David et Fabrice Colin

Relecture, maquette intérieure et mise en pages

Mina Vilayleck

Maquette de couverture

Marika Tortelier

Logo AGORA

Joël Boufenèche, Atelier Djed

**Document publié avec le concours
du Service Information Scientifique et Communication
du Centre IRD de Nouméa – Janvier 2007**

Editorial

Ainsi que nous nous étions engagés à le faire à l'issue des journées AGORA-SHS, nous avons donc réuni ici sous forme de Livre Blanc les recommandations et programmes de recherche proposés. Ce texte est le résultat des synthèses fournies par les coordonnateurs de thème ou, quand il n'y a pas eu de nouvelle rédaction, il est un résumé des propos enregistrés lors des débats et des conclusions.

Ce Livre Blanc est une nouvelle étape à un double point de vue. Tout d'abord, c'est la création d'ateliers « AGORA », qui peuvent être consacrés à différents champs de recherche, et qui rassemblent sur un mode participatif les acteurs de la gouvernance et ceux de la recherche. Nous espérons que cette forme de dialogue et de réflexion entre le monde politique et le monde de la recherche puisse servir d'exemple.

Pourquoi avoir commencé avec les Sciences Humaines et Sociales (SHS) ? Afin de suivre la recommandation principale énoncée en conclusion des Assises de la recherche française dans le Pacifique organisées à Nouméa en 2004. Si ces Assises furent bien consacrées à tous les domaines de recherche, les SHS n'étant qu'un thème parmi de nombreux autres, les conclusions de chaque thème appelaient à la nécessité de prendre en compte l'interaction entre les groupes sociaux et le milieu naturel concerné. La notion commune de « développement durable » suppose un développement acceptable et accepté, donc issu du dialogue avec les groupes sociaux impliqués.

Cette recommandation implique de mettre fin aux cloisonnements disciplinaires et institutionnels dont souffrent les recherches SHS en Nouvelle-Calédonie. Conscient de ces difficultés, le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a souhaité, en partenariat avec l'Etat, ouvrir le débat par un forum et a passé commande à l'IRD. C'est ainsi que la notion d' « AGORA » a été proposée et les premiers ateliers consacrés aux SHS organisés du 25 au 28 avril 2006 à l'Institut de Recherche pour le Développement.

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi d'intégrer dans ce Livre Blanc les discours officiels d'ouverture et les remarques conclusives qui affichent la volonté du Gouvernement et de l'Etat.

La richesse des débats pendant quatre jours a fait émerger à la fois des propositions concrètes de programmes et d'outils méthodologiques, et a renforcé la volonté de réfléchir à une restructuration qui permettrait l'ouverture souhaitée. Madame la Présidente du Gouvernement a même évoqué la création nécessaire d'un « laboratoire » commun de Sciences humaines et sociales. Toutes ces préoccupations ont trouvé un écho au Point d'Etape de la Recherche Française dans le Pacifique (état des lieux à mi-parcours des Assises), qui a eu lieu à Papeete du 9 au 12 Octobre 2006. Le Ministère de la Recherche nous a demandé de faire la conférence inaugurale et la synthèse du thème consacré aux SHS, de même qu'il nous avait demandé en 2004, pour les premières Assises, de représenter tout le Département SHS du CNRS.

En ce sens, ce Livre Blanc est aussi la conclusion d'un processus qui doit aboutir à une réunion institutionnelle en 2007 où l'on précisera la forme de cette création. Il s'agit de rendre opérationnel un fonctionnement en réseau qui, à la fois mettrait en partenariat les institutions présentes en Nouvelle-Calédonie, et officialiserait une coopération permanente entre ces institutions et celles de la métropole (CNRS, EHESS, INSERM etc.) et de la région (UPF, ANU, *Centres*

of Pacific Studies en Nouvelle-Zélande, etc.). La mise en place de cette structure en réseau est urgente afin de mettre en œuvre une programmation scientifique reflétant les priorités issues des Assises de 2004, du Point d'Etape de 2006 et des Journées Agora-SHS de 2006.

En attendant cette nouvelle étape, nous adressons tous nos remerciements au Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie dont il faut saluer l'implication au plus haut niveau (M.-N. Thémereau, C. Washetine, D. Leroux, C. Léhé) et à la Cellule de Communication de ce Gouvernement (J. d'André, L. Morini), aux représentants de l'Etat qui ont soutenu cette initiative depuis le début (F.-X. Bieuville, J.-C. Angué), la direction du Centre IRD de Nouméa (F. Colin) et son équipe (E. Logologofolau, M. Vilayleck, M. Tortelier, P. Desfontaine), le Président du Congrès (H. Martin), ainsi que tous les membres du Conseil Scientifique d'Agora-SHS, dont on trouvera la liste au premier chapitre, et Stéphanie Bieuville, notre secrétaire scientifique. Qu'il nous soit permis ici de remercier Joël Boufenèche de l'atelier Djed pour la conception et réalisation du logo des journées AGORA. Enfin, nous remercions particulièrement Victor David, Chargé de Mission pour la Recherche auprès du Président du Congrès et sa collaboratrice Gina Bouget, pour leur aide quasi quotidienne tout au long du processus. Nous remercions également la Direction générale de l'IRD pour son soutien actif tout au long de l'année 2006.

Serge Tcherkézoff

Directeur d'études EHESS, Directeur du CREDO,

Président du Comité Scientifique d'AGORA-SHS

Objectifs et programme des journées AGORA-SHS

La recherche en sciences humaines et sociales en Nouvelle-Calédonie est ancienne (les premières publications scientifiques de l'Institut d'Ethnologie remontent au début des années 1930) et particulièrement dense. Elle a été produite par des chercheurs reconnus internationalement qui ont occupé une place importante dans leur discipline et dirigé de nombreux travaux. Elle a également bénéficié des études entreprises par les sociétés savantes de Nouvelle-Calédonie.

La recherche en sciences humaines et sociales (SHS) a connu un nouvel essor avec, dans la continuité des Accords de Matignon (1988), le lancement d'un programme de recherches dont Jean-Marie Tjibaou, puis l'Agence de Développement de la Culture Kanak (ADCK) ont souhaité qu'il aide à la réflexion sur le monde kanak. Puis, la création de l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) a permis d'élargir considérablement les champs disciplinaires étudiés. Des spécialistes confirmés furent ainsi encouragés à poursuivre leurs travaux tandis que de jeunes chercheurs ouvraient de nouveaux champs d'investigation tant régionaux que thématiques.

Les Accords de Matignon et l'Accord de Nouméa de 1998, les changements sociaux et institutionnels récents, ont suscité à la fois un renforcement de l'intérêt vers les problématiques davantage tournées vers les enjeux présents et une volonté forte des décideurs de s'appuyer sur les résultats de la recherche. En outre, l'une des conclusions principales des *Assises de la Recherche Française dans*

le Pacifique, organisées sous le haut-patronage du Chef de l'Etat et tenues à Nouméa en août 2004, était un appel au renforcement des SHS dans tous les domaines.

Dans cette optique, les journées AGORASHS du 25 au 28 avril 2006, s'inscrivant dans le prolongement des *Assises* de 2004 et répondant à une demande exprimée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie à l'IRD, ont permis de rapprocher les acteurs de la gouvernance et de la recherche sur les grands thèmes suivants :

- Institutions politiques, société et citoyenneté
- La Nouvelle-Calédonie, le développement et la mondialisation
- L'école, la formation et l'emploi
- Santé et société.

Les objectifs de ces journées étaient de :

- Proposer des actions de recherche appliquée utiles au développement de la Nouvelle-Calédonie, sous la forme d'un livre blanc de recommandations
- Structurer la recherche dans le domaine des sciences humaines et renforcer les liens Recherche/Gouvernance dans un espace de collaboration régionale et internationale
- Préparer un colloque international pour 2008.

Ces journées AGORA-SHS ont été organisées :

- sous l'égide de l'Etat et du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
 - le Haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie était représenté par le Chargé de mission pour la Recherche et la Technologie, Jean-Claude Angué
 - le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie était représenté par le membre du gouvernement en charge du secteur de la recherche, Charles Washetine

- en collaboration avec l'IRD, représenté par le directeur du Centre de Nouméa, Fabrice Colin.

Un comité scientifique, en charge du choix des thèmes et des animateurs, a été créé et coordonné par Serge Tcherkézoff (Directeur du Centre français de recherches et de documentation sur l'Océanie, CNRS-EHESS-Université de Provence), en mission au Centre IRD de Nouméa, et composé des représentants des organismes concernés par la recherche en Sciences Humaines et Sociales en Nouvelle-Calédonie (par ordre alphabétique) :

Barat Michel, Vice-Recteur

Baudchon Gérard, Directeur de l'ISEE

Corbel Yves, Directeur-adjoint de la CPS

David Victor, Chargé de mission pour la recherche au Congrès

Fages Alain, Président de l'UNC

Harache Yves, Délégué en NC de l'IFREMER

Hmaloko Jules, Directeur Général de l'ADRAF

Galipaud Jean-Christophe, Chercheur, IRD

Kasarherou Emmanuel, Directeur adjoint de l'ADCK/Centre

Culturel J.-M. Tjibaou

Kurtovitch Ismet, Responsable du Service des Archives Territoriales

Lacombe Philippe, Directeur de l'IUFM

Lamarque Robert, Président du CES

Mandaoué Chantal, Directrice de l'IFMNC

Martin Paul, Directeur de l'IP

Menesson Thierry, Directeur Général de l'IAC

Nacci Dominique, Chargé de mission à la CCI

Païta Gabriel, Président du Sénat Coutumier

Sand Christophe, Responsable du Département Archéologie de la Direction des Affaires Culturelles et Coutumières de Nouvelle-Calédonie

Tcherkézoff Serge, CREDO, EHESS-Université de Provence.
Le secrétariat scientifique du Comité était assuré par Stéphanie Bieuville, juriste.

Les services de communication du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et de l'IRD, ainsi que le secrétariat permanent du Conseil Consultatif de la Recherche ont également été étroitement associés à l'organisation de ces premières journées AGORA.

Environ 150 personnes en moyenne ont assisté à l'ensemble des séances dans l'auditorium de l'IRD, à l'exception de la matinée du jeudi, au cours de laquelle les thèmes 3 et 4 ont pris la forme d'ateliers parallèles dans des salles de réunion de l'IRD (50 personnes).

Chaque thème était animé par un petit groupe de personnes chargées de lancer le débat par quelques questions, en quelques minutes, de suivre les débats et de proposer une première formulation de synthèse à l'issue des débats. Le format a été celui de l'*Agora*, c'est-à-dire du forum, selon le programme suivant :

THEME 1 : Institutions politiques, société et citoyenneté

Modérateur : Jacques Commaille (ENS Cachan)

1a. Interaction entre le droit français, le droit local et le droit coutumier

- Généralités

Guy Agniel (Professeur de droit public, UNC), Gérard Fey (Premier Président de la Cour d'Appel de Nouméa), François Badie, Procureur Général près la Cour d'Appel de Nouméa, Guy Laporte (Président du tribunal Administratif de Nouméa), Daniel

Rodriguez (Juge au tribunal de première instance, section de Koné) John Louzier, Bâtonnier

- Le foncier

Paul Sihaze (Sénat coutumier), Michel Naepels (CNRS- GDR Nouvelle-Calédonie), Pierre Chatelain (ADRAF)

1b. Les identités, la citoyenneté et la gouvernance en rapport aux notions de destin commun, de culture et de patrimoine

- Constructions en Nouvelle-Calédonie...

Alban Bensa (EHESS), Patricia Goa (Présidente de la commission de la culture, province Nord) et Christophe Sand (Département Archéologie, NC)

- ... et dans l'espace régional

Yvan Combeau (Université de la Réunion), Elise Huffer (University of the South Pacific, Fidji), Isabelle Merle (CNRS)

1c. Unité et divisions au plan des rapports sociaux identitaires (catégories de sexe, catégories « ethniques » revendiquées ou imposées...)

Elise Huffer (USP, Fidji), Dominique Jouve (Professeur à l'UNC)

THEME 2 : La Nouvelle-Calédonie, le développement et la mondialisation

Modérateurs :

Didier Leroux (membre du gouvernement)

et Adrian Muckle (Victoria University, Wellington, Nouvelle-Zélande)

2a. Quel développement pour quelle société ?

- Démographie, urbanisation, « brousse », aménagement du territoire

Ismet Kurtovitch (Archives Territoriales), Isabelle Leblic (CNRS) et Gilles Pestana (UNC),

- La gestion des ressources et celle des projets économiques pour un développement durable

Frédérique Chlous-Ducharme (Université de Bretagne occidentale), Michel de Garine (IAC) et Jean-Michel Sourisseau (IAC)

2b. L'intégration de la Nouvelle-Calédonie dans la région Pacifique : questions et comparaisons économiques, politiques, linguistiques et culturelles (multi-linguismes, multi-culturalismes, minorités, etc.)

Frédéric Angleviel (UNC), Cameron Diver (coopération régionale du gouvernement), Laurent Dousset (EHESS-CNRS), Darrell Tryon (ANU)

2c. Les enjeux face à la mondialisation : économiques, socioculturels, politiques et stratégiques

Pierre Kolb (CCI), Gaël Lagadec (UNC), Dominique Nacci (CCI)

THEME 3 : L'école, la formation et l'emploi

Modérateurs :

Charles Washetine, Alain Song (membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie) et Philippe Lacombe (Directeur de l'IUFM)

3a. Enseignement primaire : état des lieux

Chantal Mandaoué (Directrice de l'IFMNC), Pascal Royères (IUFM), Leonard Sam (UNC), Jacques Vernaoudon (UNC), Billy Wapetro (Directeur de l'Alliance scolaire de l'Eglise Evangélique)

3b. Enseignement secondaire et supérieur : quelle formation pour quels emplois ?

Michel Barat (Vice-Recteur), Pierre-Henri Charles (Directeur de la formation professionnelle continue), Alain Fages (Président de l'UNC), Wéniko Ihaje (Vice-rectorat),

3c. L'accès à l'emploi (jeunes, discriminations, compétences et formation professionnelle)

Jean Greco (GIP Formation), Damien Raczy (consultant du secteur privé), Catherine Ris (UNC)

3d. Des micro-projets à l'industrialisation : quelles possibilités d'emplois, de créations d'emplois, de créations d'entreprises ?

Jean-Yves Bouvier (Président du MEDEF-NC), Bouchra Dantin (ADIE), Christophe Pomme (ADIE), Raymond Tyuienon (IAC) Michel Merzeau (CCI)

THEME 4 : Santé et Société

Modératrices :

Marie-Noëlle Thémereau (Présidente du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie) et Christine Salomon (INSERM)

4a. Mutations familiales, alimentaires et industrielles : quelles conséquences ?

Gilda Charrier (Université de Bretagne occidentale), Isabelle de Frémicourt (Centre médico-social de Chépénéhé, Lifou) et Nicole Waïa (ancienne élue du Congrès de la Nouvelle-Calédonie)

4b. Les jeunes et les conduites à risques

Bruno Calandreau (IUFM), Jo Stretter (APEJ)

4c. La violence

Anne-Marie Mestre (Association SOS Violences sexuelles), Michel Naepels (CNRS), Jone Passa (APEJ)

4d – Le pluralisme thérapeutique : médecines moderne et traditionnelle, quel partage des rôles, quels accompagnements, quels dangers ?

Pierre Cabalion (IRD), Fanny Calandreau (médecin au CHS), Patrice Godin (ethnologue, province Nord)

Les discours d'ouverture des journées AGORA - Sciences Humaines et Sociales

mardi 25 avril 2006

Les plus hauts responsables politiques de la Nouvelle-Calédonie ainsi que des scientifiques se sont exprimés à l'ouverture des journées Sciences Humaines et Sociales-AGORA.

Leurs discours expriment leur intérêt pour les questions abordées et leur conviction que la recherche en Sciences Humaines et Sociales peut et doit identifier, voire anticiper, les problèmes et apporter des solutions à une population de la Nouvelle-Calédonie en pleine mutation depuis quelques décennies.

Il nous a donc semblé important de retranscrire de manière intégrale leurs propos tenus le 25 avril 2006 à l'auditorium de l'IRD, par ordre d'intervention.

Marie-Noëlle Thémereau

Présidente du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Monsieur le Haut-commissaire,
Messieurs les présidents du Congrès,
Monsieur le membre du gouvernement,
Monsieur le directeur-adjoint de la CPS,
Messieurs les directeurs des centres de recherche,
Messieurs et mesdames les chercheurs,

Charles Washetine et moi-même vous remercions au nom du gouvernement d'être si nombreux aujourd'hui pour assister aux Journées Agora. Merci de vous intéresser à la recherche en sciences sociales appliquées pour le développement de la Nouvelle-Calédonie.

AGORA, cela signifie, « Ateliers GOUVERNANCE et Recherche Appliquée ». Ce rapprochement entre le monde des décideurs politiques et des chercheurs peut vous avoir dérouté, vous avoir paru atypique. Il n'en est rien. C'est même complètement le contraire : c'est une démarche très logique et qui devrait être plus fréquente.

Comme l'avait souligné le ministre délégué à la recherche, François D'Aubert, lors des Assises de la recherche, qui s'étaient tenues à Nouméa en août 2004, « *les programmes des scientifiques doivent être ancrés dans la réalité quotidienne des femmes et des hommes qui vivent ici* ».

Effectivement, la recherche n'a pas vocation à s'isoler. Tout comme les politiques ne peuvent agir efficacement sans s'inscrire dans une démarche d'ouverture et d'écoute. Le rôle de la recherche est d'aider, grâce à ses résultats, à une compréhension des hommes, de

leur organisation sociale, des valeurs qui les animent, des difficultés qu'ils rencontrent, des espoirs qu'ils nourrissent. Ensuite seulement, vient le temps de répondre par l'action. Mais dans le domaine des sciences humaines, saisir le sens de l'autre, c'est déjà agir. Or cette démarche n'est pas encore suffisamment développée dans ce champ d'action où la recherche sur le territoire est encore trop rare. C'était d'ailleurs l'un des constats établis par les participants aux Assises de la recherche. Ceci ne veut pourtant pas dire que rien n'a été fait. Plusieurs colloques et enquêtes scientifiques ont été produits sur divers aspects de la société calédonienne, comme l'environnement ou encore les conditions de vie, de santé et de sécurité des femmes.

Depuis 75 ans, de nombreuses recherches ont été menées sur le monde kanak. D'abord à l'initiative de chercheurs, puis, à partir de 1988, à la demande des Kanak. A cette date a démarré un ambitieux programme de recherche intitulé « Etudes des sociétés kanak » initié par Jean-Marie Tjibaou puis relayé par l'Agence pour le développement de la culture kanak et financé par l'Etat.

L'objectif : aider à la réflexion sur le monde kanak. Le peuple autochtone dispose, en effet, d'une organisation sociale originale qui a, depuis longtemps, séduit les chercheurs. Comme le dit Octave Togna dans l'avant-propos du livre « En pays kanak », les travaux de recherche « *nous aident à mieux comprendre les sociétés dans lesquelles nous vivons* ».

C'est effectivement une démarche indispensable. Et c'est bien dommage qu'elle n'ait pas été menée – ou si peu - sur les autres communautés calédoniennes. On dénombre seulement des travaux historiques parfois à connotation sociologique. Même s'ils apportent une réflexion intéressante, ils ne peuvent remplacer une véritable étude scientifique. Il est temps que l'on s'intéresse à l'ensemble de la société calédonienne dans toute sa diversité culturelle et sociale.

L'Accord de Nouméa, dans son préambule, affirme la nécessité de « *la pleine reconnaissance de l'identité kanak, préalable à la refondation du contrat social entre toutes les communautés qui vivent en Nouvelle-Calédonie* » pour « *une communauté humaine affirmant son destin commun* ». Sa grande force est d'obliger les habitants de la Nouvelle-Calédonie à dialoguer. Mais pour que l'échange soit fructueux, il faut connaître l'autre, ses valeurs.

Le gouvernement a la volonté que soit étudiée la société calédonienne dans son ensemble, en route vers la communauté de destin. Il nous faut des instruments de compréhension, d'analyse, des « outils », selon le terme de Jean-Marie Tjibaou, des outils de pensée, d'action et de dialogue.

La connaissance aide à faire avancer les hommes. Mais aussi les institutions et les politiques, dans le sens d'actions publiques. C'est là où la gouvernance, autre volet essentiel des journées Agora, prend toute son importance. La bonne gouvernance, c'est adapter les décisions et les processus de décisions à la réalité sociale, culturelle et économique de la Nouvelle-Calédonie et de notre région Pacifique.

Dans ce contexte, le gouvernement soutient la création d'un laboratoire de recherche en sciences humaines à l'IRD et il est prêt à apporter sa contribution. Mais il est bien sûr indispensable que le laboratoire soit ouvert aux chercheurs calédoniens. Ce laboratoire pourra travailler étroitement avec d'autres organismes de recherche complémentaires et notamment l'Université de Nouvelle-Calédonie. Cela ira d'ailleurs dans le sens du décloisonnement des équipes de recherche inscrit dans la loi de programme pour la recherche, promulguée en métropole la semaine dernière.

AGORA sera, pendant quatre jours, une place publique où règne la liberté du dialogue. Notre objectif est d'essayer de comprendre, d'analyser. Pas de nous forger des jugements définitifs.

Ces ateliers de réflexion ne resteront pas lettre morte. Des propositions concrètes doivent en émaner : des actions de recherche appliquée utiles au développement de la Nouvelle-Calédonie, la structuration de la recherche dans le domaine des sciences humaines et la préparation d'un colloque pour 2008.

Avant de terminer, je tiens à remercier Fabrice Colin ainsi que le comité scientifique et toutes les personnes qui se sont impliquées dans l'organisation de cet événement, qui me tient particulièrement à cœur. Et bon séjour à nos invités qui viennent de métropole, de la Réunion, d'Australie, de Fidji et de Nouvelle-Zélande.

Notre travail commun donnera aux décideurs, comme à tous les habitants de ce pays, des «*boussoles*», pour reprendre le terme employé par le ministre Gilles de Robien, pour amener la Nouvelle-Calédonie sur la voie d'un développement harmonieux.

Fabrice Colin

**Directeur du Centre de Nouméa
de l'Institut de Recherche pour le Développement**

Monsieur le Haut-Commissaire de la République,
Madame la Présidente du gouvernement,
Monsieur le Président du Congrès,
Messieurs les présidents de Provinces,
Mesdames et messieurs les membres du gouvernement, du Congrès,
des collectivités publiques,
Chers collègues,
Mesdames, messieurs,

Bienvenue à l'IRD au sein de cet auditorium pour ces quatre jours à venir dans le cadre des journées AGORA et merci à tous de votre participation active.

Cet auditorium qui va nous servir d'*agora* —place publique de débats et d'échange— et dont l'anagramme se décline aujourd'hui en «Atelier gouvernance et recherche appliquée», dans le domaine des Sciences humaines et Sociales.

Lors des Assises de la recherche française dans le pacifique, qui se sont déroulées en août 2004, en présence du Ministre de la recherche, monsieur François d'Aubert, cinq thèmes ont été abordés :

- les écosystèmes marins,
- les écosystèmes terrestres,
- les aléas naturels et la variabilité climatique,
- la santé et l'environnement,

et un thème relevant spécifiquement du domaine des sciences humaines et sociales intitulé :

- cultures, identités, patrimoine, espaces et développement.

En conférence plénière de ce thème, le Président de l'UNC avait souligné, je cite :

« Il est indéniable que les recherches en sciences humaines et sociales ont été, sont et seront productives dans les PTOM français du Pacifique. En dépit des distances géographiques, il convient de favoriser le maintien des synergies entre les universités et les organismes de recherche non seulement au sein de l'Outre-Mer français du Pacifique mais aussi avec les partenaires anglophones.

Sans doute convient-il de déterminer des programmes fédérateurs. Sans préjuger des débats de l'atelier 4 aux Assises de la Recherche d'août 2004, je propose dès maintenant la mise en route de deux programmes :

- le premier sur le développement durable au bénéfice, en priorité, des populations,
- le second sur les moyens à mettre en œuvre pour réduire les fractures socio-économiques tel que voulu par le chef de l'Etat.

Au-delà de ces intentions, il convient aussi de :

- repenser les dispositifs de financement de la recherche en sciences humaines et de l'étoffer par la voie contractuelle,
- solliciter les organismes parisiens tant ministériels que de recherche pour obtenir des bourses spécifiques ou fléchées en partenariat avec les PTOM. »

Puis les conclusions des premières recommandations finalisant les Assises et présentées en conclusion par l'atelier de travail de ce thème :

« Le rayonnement de la recherche française en sciences humaines et sociales dans le Pacifique est insuffisant. Il faut promouvoir une recherche utile qui réponde aux besoins exprimés par les communautés océaniques et mettre au point des procédures de restitution des résultats de cette recherche, adaptées aux systèmes cognitifs traditionnels.

Cette recherche nécessairement interdisciplinaire se structure à plusieurs échelles : entre chercheurs francophones de disciplines différentes, avec leurs collègues non francophones et avec les communautés locales. L'interdisciplinarité doit être valorisée par les instances nationales d'évaluation des chercheurs.

1. Les recherches en sciences humaines dans le Pacifique doivent nécessairement prendre en compte les interactions entre l'homme et son milieu naturel et culturel :

- Gouvernance et réglementations (politiques foncières, linguistiques, environnementales, etc.)
- Constructions territoriales (usages, pratiques, représentations et perception)
- Vulnérabilité des systèmes insulaires.

2. Pour réaliser ces objectifs de recherche, les moyens suivants sont demandés :

- Création d'un réseau de chercheurs, organisation de séminaires périodiques, création d'un site Internet, etc.
- Aide à la formation de jeunes chercheurs océaniques et à leur intégration
- Formation de personnels spécialement chargés de la restitution des travaux de recherche auprès des communautés locales
- Création de programmes spécifiques de recherche sur le Pacifique dans le cadre du PCRD. »

Lors des assises qui ont ainsi rassemblé plus de 400 personnes au centre culturel Jean-Marie Tjibaou, dans un esprit de collaborations locales, régionales et internationales, les acteurs du monde politique et du monde scientifique ont activement dialogué, échangé et confronté leur point de vue.

Naturellement, en Nouvelle-Calédonie, à l'issue de ces journées, le gouvernement en la personne de sa Présidente et de monsieur Charles Washetine nous a sollicité, pour que l'on mette en place une stratégie commune, dans le respect des motivations et des compétences de chacun.

Ceci se traduit aujourd'hui par ces rencontres dont je rappelle les thèmes et les objectifs ;

- Institutions politiques, société et citoyenneté
- La Nouvelle-Calédonie, le développement et la mondialisation
- L'école, la formation et l'emploi
- Santé et société

➤ Proposer des actions de recherche appliquée utiles au développement de la Nouvelle-Calédonie, sous la forme d'un livre blanc de recommandations.

➤ Structurer la recherche dans le domaine des sciences humaines et renforcer les liens Recherche/Gouvernance dans un espace de collaboration régionale et internationale.

➤ Préparer un colloque international pour 2008.

Enfin, je voudrais souligner le format original de ces rencontres AGORA, basées essentiellement, à partir d'une animation conduite par quelques uns, sur des échanges avec l'ensemble des participants et dans le respect de la parole de l'autre.

Michel Mathieu

Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie

Madame la Présidente du Gouvernement,
Monsieur le Président du Congrès,
Messieurs les Présidents de Province,
Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les Elus de Nouvelle-Calédonie,
Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Quelques mots pour vous dire tout d'abord que je suis très heureux d'être avec vous ce matin à l'occasion de l'ouverture de ces journées consacrées aux sciences humaines et sociales en Nouvelle-Calédonie et plus particulièrement aux rapports entre « gouvernance et recherche appliquée ».

Je remercie tout d'abord, M. le Directeur, l'IRD de nous accueillir ici dans ses locaux, fidèle en cela à sa tradition et à sa mission.

Je remercie ensuite toutes celles et ceux qui ont contribué à l'organisation de ces rencontres : le Comité scientifique autour de Serge Tcherkézoff, le secrétariat scientifique, la cellule de communication.

Je remercie nos amis étrangers, de Nouvelle-Zélande, de Fidji et d'Australie, qui nous ont rejoint.

Je vous remercie enfin, chacune et chacun, d'avoir répondu à notre invitation, celle du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et du Haut-Commissariat.

Cette rencontre s'est fixée comme objectif de débattre du lien entre

les sciences humaines et l'un des thèmes majeurs de la vie collective, celui du gouvernement des hommes, celui de la gouvernance.

Question inévitable – qu'il faut aborder – y compris ici en Nouvelle-Calédonie.

Mais question difficile que celle de la gouvernance, dans ses multiples origines philosophiques, ses formes historiques, ses constructions juridiques, politiques, sources de tant de débats, parfois de conflits.

Il y a tant de manières de concevoir la gouvernance ! Mais qu'il est difficile aussi de comprendre sa propre dynamique interne mettant en jeu nombre de composants : démographie, culture, identité, langue, formation et éducation, emploi, santé, développement économique, environnement...

Dès lors, sur ces vastes questions, sommes-nous confrontés à :

- des tensions contradictoires et donc à des mouvements dialectiques ?
- ou bien sommes-nous face à un ensemble de complexités et donc à des mouvements stratégiques ?

Est-ce que l'approche par les sciences humaines tend à favoriser davantage aujourd'hui la deuxième dynamique – et pour reprendre la réflexion d'un sociologue – à nous orienter moins vers un pouvoir de gouverner que vers une autorisation de naviguer ?

Est-ce que l'effort de rationalité qui est peut être à l'œuvre dans le monde tend à privilégier l'approche en forme de complexité ?

Et enfin à quel degré de lucidité sur les hommes et les choses, dans le tumulte des jours, dans la gestion souvent de l'urgence et des impatiences, peuvent atteindre celles et ceux qui gouvernent ?

Il y a bientôt deux ans, les Assises de la recherche française dans le Pacifique se concluaient sur ces mots : « le rayonnement de la recherche française en sciences humaines et sociales dans le Pacifique est insuffisant... Il faut promouvoir une recherche utile qui réponde aux besoins exprimés par les communautés océaniques et mettre au point des procédures de restitution des résultats de ces recherches... ».

Je me souviens être intervenu personnellement lors de ces Assises pour souhaiter que les recherches en sciences humaines se développent, non pas en repli sur elles-mêmes, mais bien de manière transversale aux autres disciplines et avec un souci de retombées sinon immédiates, au moins sur le moyen terme afin de relier l'évolution scientifique, technologique, économique et l'évolution humaine – ici, dans le Pacifique Sud.

La recherche en sciences humaines doit prendre conscience – encore plus que par le passé – de tout ce qu'elle apporte et de ce qu'elle peut apporter dans la réflexion sur les mutations des sociétés, sur la place de l'homme dans un monde changeant, sur l'éclairage des choix que doivent effectuer les décideurs.

De même, ceux qui ont la charge de proposer, de prendre les décisions qui engagent l'avenir des populations devraient avoir plus souvent le réflexe de faire appel aux chercheurs – afin de faire des choix fondés et durables.

On a trop souvent l'impression que, dans ce domaine des sciences de l'Homme et de la Société, les retombées appliquées, finalisées sont peu nombreuses. C'est aussi, peut être, un des enjeux de ces journées AGORA : modifier cette vision des choses.

Ce sont toutes ces questions – que cette rencontre, à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, qui n'échappe pas bien sûr aux questions du monde contemporain et y ajoute ses propres problématiques – dans

la foulée des Accords de Matignon et de Nouméa, des travaux de l'Agence de Développement de la Culture Kanak, de la mise en place de l'Université de la Nouvelle-Calédonie – ce sont ces questions – et d'autres probablement – que cette rencontre va nous aider à clarifier, sinon à résoudre.

Les thèmes abordés, la méthode retenue – des tables rondes pour faciliter les échanges, les débats, l'émergence de perspectives – me semblent le gage de travaux fructueux et utiles.

La Nouvelle-Calédonie connaît depuis plus de vingt ans des transformations importantes, sur le plan politique – mais aussi, et de plus en plus, sur le plan économique et social.

Je souhaite que vos travaux permettent de mieux comprendre encore son histoire, de situer son présent, les attentes et les besoins de nos concitoyens, d'éclairer son avenir – et donc sa gouvernance.

Je vous souhaite de bien travailler. Sachez que pour ma part je serai attentif à vos conclusions.

Je vous remercie de votre attention.

Serge Tcherkézoff

Directeur des Etudes à l'EHESS - Directeur du CREDO
Président du Comité Scientifique des Journées
Sciences Humaines et Sociales – AGORA

A mon tour de vous souhaiter à tous la bienvenue à ces journées Agora.

L'idée générale vous a été présentée par Mme la Présidente et M. le Haut Commissaire.

J'insisterai juste sur un point : Agora est située au confluent de deux demandes :

1) D'une part, à l'initiative du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie : rapprocher les acteurs de la gouvernance et ceux de la recherche, dans le domaine des questions de société pour commencer, pour faire le point, établir des recommandations, définir des axes prioritaires de recherche appliquée, et cela en vue de l'objectif que toute société désire : un développement durable et une bonne gouvernance. Ces deux dernières expressions sont devenues internationales, même si elles proviennent de la langue anglaise : *sustainable development*, *good governance*.

1a) Bref, un développement socio-économique qui, pour être durable, doit prendre soin de ne pas mettre en péril les équilibres sociaux et environnementaux, et doit donc avoir une vision sur le long terme en prenant en compte toutes les données. Surtout ne pas oublier que l'économie et la structure sociale sont des dimensions qu'on ne peut pas envisager séparément. Ne pas oublier non plus qu'un développement qui est aveugle aux questions de l'environnement aboutit à détruire au lieu de construire. De ce point de vue, j'ai tendance

à faire bien plus confiance aux savoirs qu'on dit « traditionnels » dans les sociétés du Pacifique qu'aux experts des banques mondiales et autres fonds de développement. J'ai en mémoire la remarque de Madame la Ministre de l'Education Nationale de l'Etat de Samoa, pas bien loin d'ici, à côté des Fidji, dans les années 1990, en réponse à un panel d'experts vantant la nécessité d'envisager un développement « durable : *sustainable* ». Elle leur répondit : « Merci du conseil, mais, si j'en crois les archéologues et les linguistes, cela fait un peu plus de 3000 ans que nous sommes ici et que donc, sans le savoir, nous avons suivi cette voie, sans quoi nous ne serions plus là. » La même profondeur historique, un peu plus de 3000 ans, s'applique ici aussi, comme nous le savons. N'oublions pas, je le dis juste en passant, que Vanuatu, Nouvelle Calédonie, Fidji et la Polynésie tout entière sont une même aire historique de peuplement — on l'oublie souvent à cause d'une frontière malheureuse inventée au 19^e siècle par des savants français qui ont mis dans deux boîtes distinctes ceux qu'ils ont voulu appeler les Mélanésiens d'un côté et les Polynésiens de l'autre. C'est pourquoi, d'ailleurs, la vision régionale comparative ne doit jamais être perdue de vue, dans nos débats. Comparaison vers l'ouest, vers les voisins Ni Vanuatu et au-delà, mais aussi vers l'est, Fidji, Tonga, Samoa, Wallis-Futuna, et toute la Polynésie centrale et orientale. Car c'est une aire où tout le monde est cousin, à 3000 ans près.

1b) Quant à la bonne gouvernance, voilà une expression qui semble technique mais qui veut dire, très directement : accès de chacun aux délibérations et décisions, bref les principes démocratiques, mais en posant à chaque fois les discussions nécessaires pour voir de quelle manière la démocratie doit être accompagnée de dispositions particulières dans des situations composites, de multiculturalisme, multilinguismes, etc. Une bonne gouvernance dans le Territoire du Samoa américain par exemple, je ne parle plus de l'Etat indépendant de Samoa (occidental) mais de son voisin sous tutelle américaine, veut

que des dispositions particulières, une loi organique, contredisent sur certains points la constitution américaine, par exemple en instituant une notion juridique de l'être Samoan qui permette ensuite de dire que personne qui n'est pas Samoa ne peut acheter une terre là-bas —précaution indispensable, vous vous en doutez bien, pour éviter qu'un milliardaire texan ou autre ne fasse main basse sur ces îles, comme d'autres l'ont fait par exemple sur Oahu, l'île principale des Hawaii. De même ici, les notions de citoyenneté néo-calédonienne, de loi organique particulière par rapport à la Constitution française, etc. doivent être au centre de nos préoccupations, c'est en partie le thème 1 auquel nous allons passer tout de suite.

2) Agora : au confluent de deux demandes, disais-je. D'une part, à l'initiative du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, d'autre part, en continuité avec la nécessité invoquée par l'Etat de faire le point sur la recherche dans le Pacifique. Vous vous souvenez que les premières Assises de la Recherche française dans le Pacifique ont été ouvertes ici même, à Nouméa, au Centre Jean-Marie Tjibaou, en août 2004. Tous les domaines de recherche ont été examinés, mais une conclusion revenant dans chacun des domaines appelait au renforcement des Sciences de l'Homme et de la société. Il est donc normal que le premier atelier Agora soit consacré à ce domaine. Il aidera à ce que, lors des prochaines Assises, sans doute en 2008 à Papeete, une avancée significative dans les programmes en Sciences de l'Homme et de la société soit exposée, en même temps que des points d'étape sur d'autres domaines, comme celui prévu à Papeete en octobre prochain sur l'environnement, fasse aussi avancer la réflexion.

Agora est donc, certes, une demande locale, mais s'inscrit dans cette continuité. En effet, si l'IRD, en accord avec le gouvernement, a fait appel à moi pour « coordonner » le lancement de ces journées, c'est parce que, aux Assises d'août 2004, je représentais officiellement l'ensemble du Département du CNRS des Sciences de l'Homme et de

la société, représentation qui m'avait été demandée par le Ministère en raison du fait que je dirigeais, et continue de le faire, le centre de recherches sur l'Océanie au CNRS (CNRS et Universités ensemble), dans le domaine des SHS — ce qui vous explique, car certains se posent sûrement la question, pour quelle raison je me trouve ici alors que mes travaux ne sont pas spécialisés sur la Nouvelle-Calédonie. — mais ceci me donnera l'avantage de jouer le naïf dans nos débats et de poser des questions directes, pardonnez-moi par avance si parfois je mettrai les pieds dans le plat comme on dit, de poser aussi des questions comparatives.

Notre but est donc de présenter des recommandations et des programmes de recherche appliquée, et de les présenter simultanément au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et aux tutelles de la recherche de l'Etat.

Je vous souhaite, je nous souhaite donc de riches débats. Merci.

Propositions de thèmes de recherche en Sciences Humaines et Sociales

Avant de présenter les propositions des animateurs et participants aux débats consacrés au Thème 1 sur les thématiques de recherche à privilégier dans ce domaine, le Professeur Jacques Commaille (ENS Cachan) a souhaité synthétiser quelques points jugés préalables et essentiels par l'ensemble des participants.

Premier point : le renouveau de l'effort de recherche en Sciences Humaines et Sociales en Nouvelle-Calédonie doit se faire à partir d'un dépassement de « l'hypothèque d'une période douloureuse historique contemporaine ».

Deuxième point : la nécessité d'assumer la *spécificité* de la Nouvelle-Calédonie dans la perspective des sciences sociales qui a de multiples conséquences :

- il existe, en anthropologie, une valeur en soi, locale, calédonienne qui mérite toute la considération en terme de recherches ;
- on peut traiter les problèmes spécifiques de la Nouvelle-Calédonie en tirant parti de connaissances acquises à l'extérieur de la Nouvelle-Calédonie ;
- la prise en compte de la spécificité de la Nouvelle-Calédonie est susceptible si elle est traitée sous l'angle des sciences sociales de constituer une contribution importante à des recherches de sens sur des processus sociaux, culturels, politiques, économiques, généraux qui sont extérieurs à la Nouvelle-Calédonie ;

Troisième point : les recommandations sur la façon de s'organiser pour le développement des recherches en sciences sociales en Nouvelle-Calédonie sont les suivantes :

- Nécessité de concevoir un paritarisme dans la formulation de la demande, à l'image même de ce qu'ont été les journées Sciences Humaines et Sociales - AGORA, c'est-à-dire l'implication des acteurs sociaux, politiques et divers dans la façon de concevoir les demandes de connaissances et également un paritarisme pour la traduction de ces demandes de connaissances en projets de recherche par les chercheurs.

- Nécessité d'une politique de formation d'un potentiel humain de recherche en sciences sociales propre à la Nouvelle-Calédonie : elle doit passer par le biais d'une véritable politique locale, par exemple d'allocations de recherche, de bourses de thèse comme cela se pratique en Métropole, notamment dans les conseils régionaux. Cette politique de financement n'est pas cependant suffisante et doit être accompagnée d'une politique d'encadrement des thèses, ainsi que d'un suivi du travail de réalisation de la thèse par l'encadrement dans des laboratoires susceptibles d'accueillir des jeunes chercheurs qui assureront l'avenir de la recherche en sciences sociales en Nouvelle-Calédonie.

- La question de la structuration institutionnelle de la recherche en sciences sociales en Nouvelle-Calédonie peut être posée soit sous sa forme classique et permanente (structure fédérative ?) soit sous la forme de la constitution d'un comité d'appels d'offres sur le fondement du paritarisme évoqué plus haut.

- La politique de recherche en sciences sociales en Nouvelle-Calédonie ne devrait pas se réduire à financer des nouveaux projets, mais intégrer l'idée de financer des inventaires de travaux existants au niveau international, à l'extérieur de la Nouvelle-Calédonie et pouvant répondre aux questions que celle-ci se pose.

THEME 1 : Institutions politiques, société et citoyenneté

Les axes et thèmes de recherche retenus au titre du Thème 1 sont les suivants :

- Les représentations sociales de la citoyenneté (conçue, vécue, pensée par chacun d'entre nous, avec ses caractéristiques à la fois individuelles et sociales) ; la définition sociale de la citoyenneté et les modes de construction du statut social de la citoyenneté.
- La participation des citoyens aux fonctions publiques (exemple : participation du citoyen à l'œuvre de justice)
- La répétition dans les processus de changements en Nouvelle-Calédonie
 - Les relations entre le droit étatique et la coutume
 - Les sources des normes et les effets de ce qu'on appelle le pluralisme normatif dans la gestion politique de la Nouvelle-Calédonie
- Le foncier et les diverses formes de rapport qu'on peut avoir avec le terroir
 - Les formes de justice et réalités locales
 - La formation des représentants de l'Etat
 - Le processus politique de formation du droit
 - Le travail mémoriel (à l'instar des « Commissions Vérité »)

- Parité en politique et conséquences
- La représentation sociale de l'Etat en Nouvelle-Calédonie : le lien à l'Etat, le rôle de l'Etat
- La constitution d'un corpus de données sur des territoires régionaux
 - Il est demandé à l'observatoire de la condition féminine de lancer des appels d'offre sur les sujets susceptibles de mieux connaître le système des genres en Nouvelle-Calédonie et plus généralement dans le Pacifique insulaire dans sa dimension diachronique et les mutations liées à l'accélération de la globalisation dans ce domaine.

THEME 2 : La Nouvelle-Calédonie, le développement et la mondialisation

THEME 2a : Quel développement pour quelle société ?

Les thèmes de recherche identifiés ici correspondent à des enjeux de développement particulièrement prégnants en Nouvelle-Calédonie aujourd'hui.

Ces enjeux sociaux méritent selon nous une attention spécifique de la part de la recherche, qui se doit d'apporter des éléments susceptibles d'alimenter la réflexion des politiques, des services techniques, mais aussi d'une société civile en pleine structuration.

Il est proposé de développer la recherche sur les axes suivants :

- Etudier les *recompositions économiques et sociales induites par le développement minier et l'urbanisation*. L'industrialisation

minière et le développement urbain apparaissent aujourd'hui inéluctables. Sans présager de leurs impacts effectifs, ces phénomènes vont nécessairement modifier les équilibres à l'œuvre. Il conviendrait, dès lors, d'étudier les recompositions qu'ils vont impulser sous divers angles sociaux, territoriaux, patrimoniaux, économiques et environnementaux. Il s'agirait d'articuler les approches disciplinaires de façon à éclairer chacune de ces situations complexes. L'appui des sciences humaines à *la construction d'observatoires permanents* de ces changements apparaît également stratégique.

- Accompagner les réflexions et les actions des populations locales sur *l'aménagement des terres coutumières*. Il s'agirait ici, toujours via des approches pluridisciplinaires, d'analyser et de favoriser les processus endogènes de développement.

- Étudier les *territoires et populations laissés pour compte* par le développement économique et social, en milieu urbain et rural. Des nouvelles formes de différenciations devraient s'ajouter à celles préexistantes, porteuses à termes de tensions entre les bénéficiaires du développement et les autres. Ce processus est déjà à l'œuvre et il conviendrait d'en analyser précisément les raisons, les mécanismes et les perspectives de sa gestion par les politiques publiques.

- Caractériser la *diversité des systèmes économiques et sociaux*. Les stratégies individuelles et collectives à l'œuvre en Nouvelle-Calédonie se réfèrent à des corps de règles et de représentations différents, selon l'appartenance communautaire ou la situation sociale des individus concernés. Il en résulte une grande diversité de logiques économiques sociales, caractéristique notamment de degrés

divers d'intégration marchande. Les sciences sociales peuvent, en caractérisant cette diversité, alimenter la construction de dispositifs d'appui susceptibles de la prendre en compte.

- Comprendre les *phénomènes d'innovation* et leur diffusion, leur durabilité. Les acteurs locaux mettent en œuvre, souvent en dehors de l'action de publique, parfois avec elle, des stratégies originales, innovantes, pour résoudre partie de leurs problèmes. L'analyse et la compréhension de ces innovations endogènes seraient sans doute éclairantes dans la perspective de la construction de modèles de développement alternatifs.

- Etudier les *savoirs, les usages et les représentations relatifs aux ressources naturelles* pour permettre leur prise en compte dans les processus de gestion des ressources naturelles et de développement. Selon l'appartenance communautaire ou la situation sociale des individus, l'importance (nutritionnelle, économique, symbolique...) des ressources issues du milieu naturel varie de manière considérable, et l'accès à ces ressources est à l'origine de nombreux conflits (chasse, pêche, loisirs...). Par ailleurs, la Nouvelle-Calédonie occupe une place particulière d'un point de vue environnemental car elle associe une biodiversité remarquable et des activités humaines qui constituent des menaces, supposées ou avérées, pour la pérennité de ce patrimoine biologique (exploitation minière, feux, chasse...). Par une approche pluridisciplinaire, associant également les sciences biologiques, les sciences sociales peuvent caractériser les savoirs naturalistes et leurs transformations, ainsi que les représentations de leur environnement naturel, et contribuer à leur prise en compte par les politiques de développement.

- Analyser les prises de décisions et les *processus de gouvernance* pour mieux comprendre les controverses, les conflits, dans le cadre de la compétition pour l'accès aux ressources. Dans un contexte d'incertitude, les savoirs et compétences aux origines diversifiées doivent pouvoir être partagés ; ceci étant, des outils permettent d'initier des processus interactifs à travers lesquels des acteurs nombreux avec des intérêts divergents, agissant à différentes échelles, mais confrontés à une même question peuvent progressivement construire une représentation commune de cette réalité, et imaginer des objectifs et des solutions.

THEME 2b : L'intégration de la Nouvelle-Calédonie dans la région Pacifique : questions et comparaisons économiques, politiques, linguistiques et culturelles (multilinguismes, multiculturalismes, minorités, etc.)

Les animateurs du thème 2b se sont préoccupés de problèmes pratiques posés par la barrière linguistique entre les pays anglophones et francophones du Pacifique ; les moyens proposés pour franchir cette barrière sont énumérés dans « les recommandations et méthodes de travail, outils à mettre en place ».

Il convient d'ajouter que, au cours de toutes les séances des journées Agora ont été entendus des appels (lancés tant par les chercheurs que par les décideurs en Nouvelle-Calédonie) pour le développement d'études comparatives et approfondies sur les expériences des autres pays du Pacifique. Voici quelques exemples à titre indicatif :

- étudier la place des étudiants Maori et Pasifika dans les universités en Nouvelle-Zélande et les mesures prises pour favoriser leur progrès ;

➤ étudier l'évolution du droit coutumier ailleurs dans le Pacifique (par exemple, aux îles Samoa);

➤ faire un bilan des projets miniers dans le Pacifique (y compris l'Australie) ;

Pour développer de telles études, il est nécessaire de commencer à partir d'une appréciation des besoins en Nouvelle-Calédonie.

Les animateurs du thème 2b ont ainsi souligné l'importance d'ouvrir une réflexion sur les conséquences des efforts entrepris pour une meilleure intégration de la Nouvelle-Calédonie dans le Pacifique. En étudiant le processus de l'intégration régionale, la participation de la Nouvelle-Calédonie ne doit pas être réduite au seul point-de-vue économique. Pendant les débats, il a été rappelé que cette intégration mérite d'être appréhendée dans son contexte historique et que l'on doit pas ignorer le côté « culturelle mélanésienne » d'un tel projet.

Un autre sujet d'étude intéressant a été soulevé : jusqu'à quel point la Nouvelle-Calédonie peut-elle poursuivre une telle intégration avec les pays du Pacifique si les débats internes sur les signes d'identité n'ont pas eu lieu ?

THEME 2c : Les enjeux face à la mondialisation : économiques, socioculturels, politiques et stratégiques

Partant du constat que c'est bien le développement économique et social de la Nouvelle-Calédonie qui déterminera son statut politique et institutionnel, et non l'inverse, et afin de veiller à la responsabilité sociale et environnementale des firmes multinationales, il est proposé de travailler sur les quatre axes de recherche suivants :

1 – Une réflexion sur la mise en place d'un cadre réglementaire incluant le schéma minier, mais aussi et surtout un code et une police de l'environnement qui nécessitent de la part des chercheurs en sciences humaines et sociales, des études comparatives avec d'autres pays miniers comme l'Australie et le Canada.

Il est proposé de mener une étude comparative des cadres juridiques, de la gestion des ressources naturelles et des systèmes normatifs régissant la prospection et les opérations minières et métallurgiques dans les états du Western Australia, Northern Territory et State of Queensland.

Cette étude porterait sur la police de l'environnement et les différents modes d'interventions possibles.

2 – Il conviendrait également de comparer les dispositifs participatifs faisant usage de transparence nécessaire et de concertation préalable dans les procédures d'autorisation, et ce afin que la responsabilité sociale et environnementale des multinationales soit conforme à l'attente des populations calédoniennes et à la poursuite de l'intérêt général de la Nouvelle-Calédonie. Dans ce dessein, il conviendrait de mener une étude comparative avec d'autres pays miniers (nous avons évoqué ci-dessus le cas de l'Australie et le Canada).

A cet égard, le cas de l'Australie est édifiant. Il y a aujourd'hui plus de 1000 sites miniers en activité dans l'état du Western Australia et pratiquement autant dans les autres états que sont le Northern Territory, State of Queensland, et South Australia. Force est de constater que l'industrie minière se porte bien et que la suppression de la doctrine juridique et la reconnaissance du droit autochtone depuis 1992 par la Haute cour de justice lors de la décision *Eddy Mabo et al. vs State of Queensland* (n° 2) et en 1993 avec le vote par le

Parlement du Commonwealth du Native Title Act n'a pas empêché le développement de projets miniers de classe mondiale comme celui de Murrin Murrin. Force est de constater que ce sont les relations entre industriels, autorités compétentes et autorités coutumières qui évoluent et il serait bon que la Nouvelle-Calédonie dispose d'une cartographie des négociations et dispositifs participatifs mis en place depuis cette réforme.

A cet égard, il serait pertinent d'inscrire au programme de recherche une étude comparative des différentes négociations qui ont eu lieu depuis 1993 en Australie.

3 – L'éclairage et les solutions issues de la recherche en sciences humaines et sociales sont absolument nécessaires pour mieux cerner les problèmes socioculturels liés au transfert de compétences professionnelles. Les chercheurs pourraient s'interroger sur les moyens de remédier au défaut d'attractivité de la Nouvelle-Calédonie en matière d'évolution professionnelle des élites du plus haut niveau. La question des grands projets et celle de savoir comment systématiser et développer les transferts de savoir faire, doit en effet se poser non seulement en terme de « combien » d'emplois, mais aussi en termes de « niveaux » d'emplois.

4 – Enfin, il apparaît essentiel de travailler sur la mise en place d'outils/moteurs de recherche comme un guide des sources qui permettraient de centraliser et indexer les banques de données diverses qui sont actuellement disponibles sur le territoire.

THEME 3 : L'école, la formation et l'emploi

L'école

Axes de réflexion proposés :

- Histoire de l'école en Nouvelle-Calédonie
- Tableaux de bords (ou observatoires ?) pour mesurer l'élévation du niveau de scolarisation
 - Etudes sur les « décrocheurs » : qui sont-ils (minorités ?) ?
 - Les élites en Nouvelle-Calédonie
 - Langues kanak et océaniques et français, langues d'enseignement et de culture : enquêtes sur les pratiques langagières et sur les représentations linguistiques ; suivi évaluatif des compétences langagières des élèves dans les dispositifs d'enseignement plurilingue ; descriptions des langues peu étudiées en amont de la production de contenus et de supports didactiques
- La place des familles dans le dispositif éducatif en Nouvelle-Calédonie

Emploi - formation

Le lien avec le thème précédent, celui de l'éducation, de la formation est très fort. On retrouve donc dans le thème de l'accès à l'emploi beaucoup des problématiques déjà soulevées.

Le thème de l'accès à l'emploi pose la question des déterminants de l'accès à l'emploi, et au delà, de l'accès à *quels* emplois ? (grande

hétérogénéité des emplois, des statuts, des formes de contrats, des rémunérations...). La réponse à ces questions constitue effectivement un des enjeux majeurs de la répartition des revenus et de la lutte contre les inégalités.

Axes de recherche proposés :

- La représentation sociale du travail et plus généralement le thème de l'insertion sociale, personnelle, professionnelle par le travail.
- Les différentes modalités d'insertion dans le marché du travail : les différences (sociales, géographiques, économiques) devant l'accès à l'emploi, la rémunération etc.
- La place des différentes communautés sur le marché du travail (causes d'échecs et de réussites).
- La gestion de l'accès au marché du travail : discrimination politique, la protection d'emploi local, l'analyse pointue du programme « cadres-avenir ».
- Le suivi de la sortie du système éducatif : déterminer les facteurs de réussite et d'échec, les trajectoires individuelles des jeunes, leurs démarches, les différentes transitions sur le marché du travail (période d'emploi et de non emploi, les quotités d'emploi : temps plein/partiel...).
- Compétences des métiers, stratégie de la Nouvelle-Calédonie vis-à-vis de la production de la génération compétente que ce soit par la formation initiale à l'université, dans les BTS, l'apprentissage, ou par le système en alternance, la formation continue, les compatibilités entre l'offre et la demande.

THEME 4 : Santé et Société

Des changements importants sont intervenus au cours des quinze dernières années, d'abord dans l'offre et l'organisation des soins puis dans la protection sociale. L'ampleur de ces transformations impose de recommander plusieurs études :

- une étude sur l'appréciation portée sur ces changements tant par les usagers que par les professionnels,
- pour mieux comprendre quelle est aujourd'hui la perception des deux médecines, occidentale et kanak, quels sont les itinéraires thérapeutiques et quelles sont les attentes vis à vis des deux médecines, une étude sur l'évolution des représentations de la santé et des recours aux soins,
- pour saisir les raisons du turn-over des médecins en Brousse et connaître la façon dont ils se représentent leurs patients calédoniens et les divers milieux culturels de ceux-ci, une enquête sur le milieu médical lui-même,
- une étude sur ce qu'on pourrait appeler « *les nouveaux guérisseurs* » (néo-traditionnels) qui exercent non seulement dans le Grand Nouméa mais aussi à l'Intérieur, sur les thérapies alternatives (sophrologie etc. et sur les sectes guérisseuses),
- la poursuite de la collecte déjà entreprise du patrimoine kanak en matière de pratiques de santé.

Malgré les avancées en matière d'offre de soins, la formation de personnels locaux de la santé et du social continue de poser de nombreux problèmes et paraît inadaptée aux réalités du pays. Aussi, il est recommandé :

- de faire une évaluation des dispositifs existants de formation afin de pouvoir les améliorer,
- d'envisager une accélération de la validation des acquis de l'expérience afin de pouvoir intégrer dans ces formations des personnes locales et en particulier des Océaniens, qui ont des compétences et des savoir-faire utiles dans ces formations en tant que formateur.

Sur les mutations alimentaires, familiales et industrielles, les animateurs du thème 4 ont souligné que le principe qui doit primer est celui des populations et de leur santé, et non des intérêts particuliers, comme ceux des grands groupes industriels.

Ils ont souhaité mettre en relation les mutations alimentaires avec le déclin des cultures vivrières, le changement des rôles féminins et l'arrivée de la mondialisation jusque sur les tables dans les habitations, qu'elles soient modernes ou traditionnelles et que soient conduites une série d'études en profondeur sur :

- l'alimentation des populations non seulement du point de vue de ce qui est consommé, mais aussi des représentations, de la valeur accordée aux différents aliments, savoir qui achète ou cultive la nourriture, qui la prépare, avec qui on mange etc.

S'agissant des mutations familiales les axes de recherche proposés sont :

- les conversions aux nouvelles Eglises,
- l'évolution des formes de l'adoption et du « confiage » des enfants.

Sur le développement industriel, la question est de savoir le prix que la société est prête à payer et les limites à poser. Aussi, les participants et animateurs du thème 4 proposent que soient entreprises *avant la construction des usines* :

- des études sur les risques pour la santé au travail et la santé environnementale liés à l'industrialisation et aux flux migratoires qu'elle entraîne,

et dès à présent

- une étude ethnographique sur la base-vie de Goro.

Sur le thème des violences, à l'issue des débats au sein de l'atelier qui conduisent à questionner la corrélation entre violence privée (domestique et conjugale notamment), violence structurelle ou institutionnelle et violence politique (liée aux conflits comme ceux de Saint-Louis ou aux conflits fonciers par exemple), il est recommandé :

- une évaluation des politiques de lutte contre la violence, prise à la suite de l'enquête Santé, Conditions de vie et sécurité des Femmes, par une répétition de cette enquête 10 ans après (2012–2013) pour connaître l'évolution des taux de violences faites aux femmes.

Des études en profondeur sont également préconisées sur :

- les constructions de la masculinité, notamment chez les jeunes hommes et sur les auteurs des violences,

- les victimes de violence qui ont recours aux associations ou qui portent plainte, pour mieux connaître la façon dont elles sont accueillies et aidées et comprendre les ruptures et les recompositions familiales impliquées pour pouvoir leur proposer des aides adaptées,

ainsi que :

- l'évaluation des campagnes de prévention contre les conduites à risques pour la santé des jeunes,

- une étude sociologique sur la situation sociale et les

comportements à risque des jeunes (16-25 ans), notamment suicides, violences, consommation de produits, relations sexuelles non protégées, prises de risque en voiture ou en booster etc.

- une enquête ethnographique auprès des proches (amis et parents) des jeunes gens qui se sont suicidés récemment afin de cerner le contexte social et familial dans lequel le suicide s'inscrit.

Recommandations et méthodes de travail, outils à mettre en place

A l'issue des journées Sciences Humaines et Sociales – AGORA, les animateurs des thèmes ont souhaité, parallèlement aux axes de recherche à proprement parler, proposer des méthodes et surtout des outils, à l'intention des chercheurs et des acteurs de la gouvernance.

Si certains sont spécifiques aux thèmes eux-mêmes, force est de constater qu'un certain nombre de ces recommandations relèvent de préoccupations communes. Parmi celles-ci on peut citer :

- mise en réseau des chercheurs concernés / intéressés,
- site Internet sur les Sciences Humaines et Sociales en Nouvelle-Calédonie,
- études comparatives – notamment sur la région,
- inventaire, compilation (et traduction) de données existantes de par le monde sur les thèmes identifiés comme pertinents pour une meilleure appréhension et compréhension de la société calédonienne,
 - création de bases de données constituées par le biais d'enquêtes ponctuelles et d'observatoires permanents (emploi, jeunesse, santé...),
- formation des jeunes à la recherche et par la recherche,
- restitutions fréquentes et surtout adaptées aux publics

Le détail de ces préconisations par thème est le suivant.

THEME 1 : Institutions politiques, société et citoyenneté

Les outils à mettre en place :

- Base de données évolutive avec indexation fine des sources disponibles pour faciliter le lien entre la recherche en Sciences Humaines et Sociales et les politiques publiques
- Etat des lieux thématique des travaux existants
- Site Internet pour faire circuler l'information sur les recherches menées
- Réseau d'échanges entre les chercheurs (Calédonie/Océanie/Monde) en Sciences Humaines et Sociales pour alimenter les études comparatives sur les thématiques spécifiques à la Nouvelle-Calédonie (insularité, populations autochtones, mines...)
- Plateforme d'échanges entre les chercheurs (Calédonie/Océanie/Monde) et les institutions de gestion de l'information locales (ex. : avec l'ISEE, services provinciaux, cellules statistiques)
- Observatoires décentralisés

Les recommandations :

- Inventer de nouvelles formes de restitution
- Favoriser les réseaux d'échanges entre chercheurs en Sciences Humaines et Sociales (renforcement des programmes de recherche existants en Sciences Humaines et Sociales et l'interdisciplinarité)
- Miser sur le capital humain et intellectuel du pays (renforcer la formation et la place des chercheurs locaux, validation des acquis de l'expérience pour valoriser les compétences locales)

THEME 2 : La Nouvelle-Calédonie, le développement et la mondialisation

THEME 2a : Quel développement pour quelle société ?

Les outils à mettre en place

- Base de données évolutive avec indexation fine des sources disponibles pour faciliter le lien entre la recherche en Sciences Humaines et Sociales et les politiques publiques
- Etat des lieux des travaux existants pour mettre en perspective thématique des travaux existants par rapport aux évolutions actuelles (=> mémoires de recherche masters I et II « locaux »)
- Nécessité de favoriser des réseaux d'échanges entre chercheurs en SHS (Calédonie/Océanie/reste du monde) afin d'alimenter les études comparatives (régionales ou autres) sur des thématiques spécifiques au contexte calédonien (insularité, population autochtone, mines, environnement, etc.)
- Mise en place d'un site web dynamique afin de faire circuler l'information sur les recherches menées et à mener sur la Nouvelle-Calédonie
- Mise en place d'une plate-forme de réflexion entre les chercheurs SHS et les institutions de gestion de l'information du pays (ISEE, services provinciaux, cellules statistiques, etc.)
- Mise en place d'observatoires-ateliers décentralisés

Les recommandations :

- Inventer de nouvelles formes de restitution

- Nécessité de collecter des données empiriques localement et de prendre en compte les dimensions historiques
- Renforcer les programmes de recherche SHS existants et l'interdisciplinarité
 - Mise en place d'ateliers de discussion décentralisés
 - Miser sur le capital humain et intellectuel du pays
 - Renforcer la formation et la place des chercheurs locaux. Mise en place de la validation des acquis par expérience (VAE) afin d'utiliser les compétences locales (utiliser les compétences des personnes ressources hors cadres institutionnels)
- Valoriser les métiers de l'animation (inverser le mouvement de retrait des animateurs de terrain) : importance de l'animation locale pour la collecte d'information, pour la restitution et pour la valorisation de l'innovation.

THEME 2b : L'intégration de la Nouvelle-Calédonie dans la région Pacifique : questions et comparaisons économiques, politiques, linguistiques et culturelles (multilinguismes, multiculturalismes, minorités, etc.)

Recommandations :

Améliorer l'intégration de la recherche néo-calédonienne dans le paysage régional et mondial par le biais d'un institut ou d'un réseau fédérateur.

1 – afin d'améliorer la diffusion des travaux scientifiques ainsi que de pouvoir pleinement bénéficier des travaux de collègues anglophones,

il est nécessaire d'instaurer une campagne de traduction des travaux. Traduction en anglais de la production des chercheurs Calédoniens et traduction en français de la production anglophone concernant la Nouvelle-Calédonie.

2 – afin d'améliorer les échanges et collaborations régionales et internationales, il est nécessaire de créer une véritable politique d'accueil et d'échange de chercheurs, d'enseignants et d'étudiants.

3 – afin de garantir et de pérenniser ces échanges et collaborations qui sont de plus en plus indispensables dans le paysage international de la recherche, il est nécessaire d'instaurer un système d'équivalence des diplômes et expériences afin de soutenir la mobilité des enseignants, chercheurs et diplômés.

4 – favoriser l'acceptation et l'apprentissage de l'anglais comme lingua-franca scientifique sans toutefois négliger les cultures et langues locales, notamment pour ce qui est du domaine de la restitution.

5 – encourager la signature d'accords bilatéraux qui favorisent l'encadrement de recherches pluridisciplinaires et plurinationales.

6 – créer un pôle d'information sur les financements publics et privés disponibles dans le domaine des recherches en Sciences Sociales et Humaines et pour ce qui est du financement des études doctorales.

7 – Développer une politique de bourses étudiants-chercheurs adaptée au paysage universitaire néo-calédonien.

THEME 2c : Les enjeux face à la mondialisation : économiques, socioculturels, politiques et stratégiques

Recommandations :

1 - Lancer une réflexion sur la mise en place d'un cadre réglementaire incluant le schéma minier

2 - Mener une étude comparative des cadres juridiques, de la gestion des ressources naturelles et des systèmes normatifs régissant la prospection et les opérations minières et métallurgiques

3 - Comparer les dispositifs participatifs faisant usage de transparence nécessaire et de concertation préalable dans les procédures d'autorisation, et ce afin que la responsabilité sociale et environnementale des multinationales soit conforme à l'attente des populations calédoniennes et à la poursuite de l'intérêt général de la Nouvelle-Calédonie

4 - Mener une étude comparative avec d'autres pays miniers

5 - Faire une étude comparative des différentes négociations qui ont eu lieu depuis 1993 en Australie

6 - mieux cerner les problèmes socioculturels liés au transfert de compétences professionnelles

7 - travailler sur la mise en place d'outils/moteurs de recherche

Les animateurs et participants au thème 2 recommandent la création d'un institut ou d'un réseau scientifique basé en Nouvelle-Calédonie dont la fonction serait de répondre, de soutenir ou de prendre en charge une partie des nécessités citées ci-dessus. Cet institut, pluridisciplinaire et fédérant des chercheurs internationaux autour des questionnements scientifiques sur la région du Pacifique, devrait favoriser les rencontres et les échanges entre chercheurs, constituer un centre d'information virtuel et participer à la diffusion des travaux scientifiques.

THEME 3 : L'école, la formation et l'emploi

Propositions de méthodes et de création d'outils pour essayer de répondre aux problématiques évoquées ci-dessus.

- Constitution de bases données (mise en place d'enquêtes répétées qui prennent en compte les différentes formes d'emplois, qui permettent de recouper des données employés et employeurs). Cela nécessite une plus forte coopération entre les chercheurs et l'ISEE.
- Mise en place d'une cartographie des besoins et des acquis de compétence en Nouvelle-Calédonie.
- Création et mise en place d'un observatoire de la vie étudiante et plus généralement un observatoire des jeunes à partir de 16 ans.
- Mise en place d'un observatoire du climat social, de manière à identifier les problèmes que peuvent rencontrer les entreprises avec les jeunes, pourquoi le recrutement des personnes locales semble être un frein au développement des activités, à la création d'emplois, à comprendre la naissance des conflits, pourquoi, dans quels contextes, de manière à les éviter.

THEME 4 : Santé et Société

Les intervenants du thème 4 ont appelé de leurs vœux la création d'un Observatoire des drogues et des toxiques, pour connaître les nouvelles substances introduites et utilisées, la consommation de tranquillisants et de solvants et les associations de produits tels que kava+tabac+alcool+cannabis, ainsi que les poisons d'origine végétale, source d'intoxications plus classiques.

Enfin pour ce qui concerne l'organisation de la recherche, plutôt que de se reposer sur d'éventuelles ou d'hypothétiques propositions émanant des instituts de recherche, une *démarche davantage proactive de la part des institutions du pays* telle que le lancement d'appels d'offres sur telle ou telle thématique sur laquelle il manque des données, a été préconisée.

DECLARATIONS FINALES

Les journées AGORA – Sciences Humaines et Sociales ont été clôturées par les représentants du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, de l'Etat et de l'IRD.

Les déclarations finales reprises ci-après dans l'ordre de prise de parole des intervenants, sans être des synthèses de ces quatre journées de travail, abordent plutôt les pistes concrètes pour l'indispensable structuration de la recherche en Sciences Humaines et Sociales en Nouvelle-Calédonie, pour réaliser (et financer) les programmes de recherche identifiés et mettre en œuvre les recommandations émises par les animateurs et participants au cours des débats.

Marie-Noëlle Thémereau

Présidente du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

« Avant d’entrer dans le vif du sujet, l’intérêt de ces journées, le rapprochement décideurs, chercheurs — et c’était justement l’objectif que l’on s’était fixé, puisque le thème c’était gouvernance et recherche appliquée — et pourquoi, je voudrais rebondir sur la question mais dans un autre domaine — d’une intervenante : pour *qui* travaillons nous ?

Nous, nous savons pour qui nous travaillons. Nous essayons de travailler pour la Nouvelle-Calédonie et donc pour toute la population de la Nouvelle-Calédonie, c’est notre démarche et dans cette démarche pour travailler pour la Calédonie il y a la nécessité de comprendre le fonctionnement de la société calédonienne. Tout le monde a relevé que c’est une société en profonde évolution et nous avons besoin d’études. Il y en a beaucoup qui ont été proposées, il va falloir faire un tri, structurer. Il faut que ces études, une fois qu’elles auront été travaillées, décidées, priorisées, débouchent sur du concret, du résultat, du résultat pour nous qui avons à mener des politiques publiques.

Effectivement, hier, dans l’atelier santé on a eu l’exemple d’une recherche complètement intégrée au terrain, c’est l’exemple du docteur Michel, qui évoquait la démarche d’une certaine partie de la population de Ponérihouen en matière de cannabis, comment une société décide elle-même de faire ce qui est parfait, c’est-à-dire une démarche de santé communautaire. L’objectif ultime est celui-là.

J’avais dit dans le discours d’ouverture —je ne sais plus comment je l’avais formulé— que le gouvernement apportait son soutien à la mise en place d’un laboratoire de recherche en sciences humaines et sociales. Il s’agit de combler une carence en Nouvelle-Calédonie qui,

comme cela a été rappelé par ailleurs, avait été soulignée aux Assises de la Recherche 2004. Nous y sommes.

Alors comment le faire ? Première idée : il y a pas mal d'instituts de recherche, il ne faut certainement pas en faire un nouveau. A part les organismes de recherche qui sont tous des organismes d'Etat, je rappelle que la recherche est de la compétence de l'Etat, le seul comité qui est prévu par la loi est le Conseil Consultatif de la Recherche qui est, lui, prévu par la loi organique, placé auprès de la Nouvelle-Calédonie, au sein même du Congrès. Le conseil regroupe les représentants de l'Etat, de la Nouvelle-Calédonie, des trois provinces et tous les organismes de recherche. On a un lieu privilégié et en plus il est structuré, il fonctionne déjà. On a déjà ce lien, chercheurs, décideurs de l'ensemble, et le Conseil Consultatif de la Recherche pourrait être une structure qui peut nous aider, l'objectif étant de mettre en commun les moyens, Etat/Nouvelle-Calédonie éventuellement provinces dans la structure la plus adaptée. La réflexion est lancée en ce sens. »

Jean-Claude Angué

**Chargé de mission pour la Recherche et la Technologie
Haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie**

« Je n'interviendrai pas sur le fond de thématiques qui ne sont pas les miennes par contre, en terme d'organisation, je pense pouvoir proposer certaines choses. On a beaucoup parlé de recherche appliquée et, si en sciences dures, un laboratoire dialogue avec une entreprise, ici, sur le thème de la gouvernance ce n'est pas une entreprise qui interpelle, c'est un gouvernement. Le gouvernement en quelque sorte passe une commande. A la notion de recherche appliquée est associée une notion de contrat. Pour faire un contrat, il faut formuler un cahier des charges. Il est important entre celui qui propose ou qui pose des questions et celui qui va devoir y répondre qu'il y ait une discussion précise afin d'éviter toute ambiguïté sur ce que l'on va faire et ce que l'on attend à la fin.

Dans le domaine de l'entreprise, on parle soit d'obligation de moyens et dans ce cas les partenaires se mettent d'accord sur une étude et sur les moyens qui y sont affectés mais sans préjuger des résultats, soit d'obligation de résultats et dans ce cas, on peut résumer la situation par l'accord suivant: « je vous donne tant d'argent, cela durera tant de temps et j'attends tel résultat. »

Dans les sciences humaines, c'est beaucoup moins facile. Par exemple, dans tout ce que j'ai entendu, il a souvent été proposé des projets d'étude, mais sans un exposé clair des objectifs poursuivis. Le risque de déception est toujours moins grand lorsqu'on part d'un problème, que ce problème est caractérisé par des indicateurs mesurables et que l'analyse du problème débouche sur des études dont les effets des applications sont alors mesurables.

Toujours dans le même esprit, on a parlé de problématiques et d'outils à mettre en place. Un premier travail utile va consister à faire un tri entre ce qui relève d'outils qui existent déjà, (des personnes viennent de le dire à juste titre : il y a des instituts de statistiques performants, des bibliothèques, etc.), dont l'utilisation incombe plus aux services des collectivités du territoire et de véritables sujets de recherche à traiter par les organismes.

Qui va faire ce travail ?

Il y a ici une effervescence, un enthousiasme. J'ai bien aimé ce que mon collègue a dit tout à l'heure sur l'optimisme : « l'intelligence est l'optimisme de la volonté » ; certes il faut être volontariste, mais il faut avoir aussi une démarche pour que tout cela ne retombe pas dans les sables et que tout s'arrête.

Alors pour commencer, on a besoin d'un chef de projet qui est indispensable dans toute organisation.

Ensuite, il y a un groupe d'hommes restreint qui est, par exemple, le comité d'organisation de AGORA, ces personnes qui nous ont invité ici et ont œuvré pour la réussite de cette rencontre.

Un peu plus large est le cercle des chercheurs qui sont en Nouvelle-Calédonie et qui travaillent sur ces thèmes-là ; puis on trouve le cercle des chercheurs qui dans le monde travaillent sur la Nouvelle-Calédonie ; enfin on a le cercle des chercheurs qui travaillent sur des questions que pose la Nouvelle-Calédonie mais qui ne sont pas forcément aujourd'hui appliquées à la Nouvelle-Calédonie et qui sont appliquées à d'autres pays.

On peut imaginer une structure qui va s'élaborer en réseau, mais il faut qu'elle s'appuie de façon concrète sur un noyau avant de pouvoir s'élargir.

Le chef de projet et le comité de suivi vont travailler sur des textes qui sont en cours d'élaboration avec ce souci de structuration ; il y aura ensuite un gros travail de formulation puis une hiérarchisation des sujets à mettre en place, une programmation scientifique.

Lorsque les opérations auront été identifiées et sélectionnées, viendra l'heure de la recherche des moyens de financement.

On peut imaginer un certain nombre de pistes pour trouver l'argent ; il y a d'une part, l'appel à projets du ministère de l'outre-mer qui a lieu chaque année et on peut aisément convaincre le ministère de l'outre-mer de considérer que s'il y a une douzaine de projets qui sont retenus par an, deux par exemple pourraient être dédiés aux Sciences Humaines et Sociales.

Je pense ensuite au Fonds Pacifique : si précisément on envisage de faire ce que beaucoup ont proposé au cours de ces journées Agora, c'est-à-dire d'élargir les réflexions à des thématiques qui sont appliquées ailleurs, à d'autres pays de la région, mais qui seraient applicables en Nouvelle-Calédonie, les projets se trouveront éligibles au Fonds Pacifique. Dans la mesure où le Haut-commissaire et la Présidente du gouvernement sont présents dans le comité de choix des projets, nul doute que nous pouvons compter sur leur soutien.

Il est possible ensuite d'avoir une ambition plus large parce que le cercle s'ouvre : c'est de répondre au niveau des appels à projets de l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) à travers laquelle désormais tout l'argent du ministère de la recherche transite. Cette agence nationale de la recherche émet chaque année des appels à projets.

Il y a actuellement trois appels à projet dans le domaine des sciences humaines et sociales, dont un où je retrouve un certain nombre de problématiques qui ont été évoquées dans cette assemblée.

Il y a un autre secteur dans lequel on retrouve des relations avec nos préoccupations, c'est la biodiversité et en particulier l'impact de l'activité humaine sur la biodiversité et réciproquement l'impact de l'évolution de la biodiversité sur les populations. On croirait pratiquement que cette ligne là a été rédigée pour la Nouvelle-Calédonie et qu'il n'y a plus qu'à répondre !

L'ANR demande de ne pas déposer des dossiers inférieurs à 600.000 euros, cela veut dire que ce sont des projets importants qu'il faut monter avec des équipes plus larges.

Au-delà de l'argent, il faut des hommes. On a parlé beaucoup d'enquêtes : les spécialistes disaient que l'on fait trop d'études en laboratoire et qu'on ne va pas assez sur le terrain. Quelqu'un disait tout à l'heure, « si une étude sort et qu'on n'a pas vu les enquêteurs, cela ne vaut rien », d'autres disent que « si on n'a pas restitué ce qu'ils ont dit, cela ne vaut rien ». On voit bien que les enquêtes de terrain sont indispensables, on a besoin d'hommes pour cela. On peut payer un peu les enquêteurs, mais on a besoin aussi de thésards.

Le gouvernement va certainement annoncer des orientations et des décisions en ce sens, puisque Charles Washetine en a parlé mardi, mais je voudrais évoquer un dispositif nouveau en cours d'élaboration au niveau de l'Etat. La Nouvelle-Calédonie pourrait être un des premiers à l'utiliser. Il existe dans le domaine industriel des CIFRE (Conventions Industrielles pour la Formation par la Recherche) : cela veut dire qu'un industriel embauche pendant trois ans un chercheur, pour la durée de sa thèse et l'Etat prend en charge la moitié de son salaire. Sachant que de nombreuses demandes viennent du domaine des sciences humaines et sociales et qu'elles ne sont pas éligibles aux procédures CIFRE, l'Etat vient de créer des CRAPS (Conventions de Recherches pour l'Action Publique et Sociétale). C'est la même chose que pour le milieu industriel, mais les collectivités pourront être

l'employeur pour des études telles que celles évoquées ici et l'Etat prendra en charge la moitié du salaire. En résumé, si le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie propose de prendre en charge des bourses, l'Etat double la mise et si l'on peut se mettre d'accord sur un thème, on peut multiplier par 2 le nombre de bourses. Voilà un certain nombre de pistes. Je n'ai pas parlé des appels d'offres européens qui sont complexes et envisageables à plus long terme, celles que j'ai évoquées là sont concrètes et exploitables immédiatement. Il faut, il suffit maintenant de se mettre au travail.»

Charles Washetine

Membre du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
en charge du secteur de l'Enseignement et de la Recherche

« Je suis agréablement surpris qu'il y ait des moyens proposés par l'Etat dans le cadre de la Recherche. Il y a des perspectives qui peuvent être envisagées, il y a des moyens, il faut simplement organiser. La Nouvelle-Calédonie pour sa part va proposer également d'instituer un système de bourses pour la Recherche. Cela est conforme aux recommandations de ces trois journées : il faut former des jeunes locaux à la recherche ; les bourses participeraient à cet objectif.

Les échanges pendant ces quatre jours ont été très riches et je voudrais féliciter les animateurs et les rapporteurs des différents ateliers. Loin des quelques hésitations que l'on pouvait avoir encore lundi dernier, le travail a été effectif.

La Présidente l'a indiqué, même si aujourd'hui la recherche est de la compétence de l'Etat, la Nouvelle-Calédonie s'impliquera dans la mise en place de ce laboratoire en sciences humaines et sociales, structure nécessaire qui aidera à régler les problématiques qui se posent à nous, au moment où des bouleversements majeurs touchent à la fois les populations et notre environnement naturel. Ces assises sont le début d'une entreprise qu'il convient de pérenniser par la suite, il y a des pistes pertinentes qui méritent d'être suivies à la lettre, il faut l'organiser. La Nouvelle-Calédonie dispose d'un Conseil consultatif de la recherche qui peut s'intéresser au sujet : cette instance a pour avantage de rassembler les organismes de recherche. L'intérêt est que ces organismes se rapprochent les uns des autres pour éviter la dispersion des études. On sait par exemple

qu'il y a beaucoup d'études qui ont été faites, mais qui ne sont pas connues du grand public. A l'issue des ces journées AGORA, nous avons compris l'intérêt de restituer ces travaux auprès des gens pour qu'eux mêmes s'intéressent à la vie publique. Ces journées augurent de perspectives très positives ! »

Fabrice Colin

Directeur du Centre IRD de Nouméa
et représentant de l'IRD pour le Pacifique

« Nous nous sommes engagés à faire un livre de recommandations. A partir de ce qui a été dit en cette matinée de conclusions, nous allons essayer de le formuler de manière concise et ordonner un certain nombre de pistes et de propositions. Nous ferons circuler les documents comme annoncé.

Nous pouvons organiser une première restitution de ce travail lors d'un prochain Conseil Consultatif de la Recherche.

Par rapport aux suggestions qui ont été faites, je propose que monsieur Serge Tcherkézoff, si vous en êtes tous d'accord, continue d'assurer le *leadership* scientifique de la suite à donner à cet événement, conformément à nos objectifs, par son rôle de Président du comité scientifique. Nous pouvons garder pour l'instant le comité scientifique dans la forme de celui d'AGORA afin de travailler sur l'édition de tous nos documents, et poursuivre le travail dans sa phase organisationnelle. Cela constituera une première étape.

Pour ce qui est de la structure à créer (laboratoire de sciences humaines et sociales), il faut faire un état des lieux complet plutôt que de multiplier les instances, et voir notamment comment, tous ensemble, nous pouvons réorganiser à partir de ce qui existe et le renforcer. Cela peut-être un plan de travail pour l'année à venir. Une structure fédérative souple de l'existant pourrait alors être discutée.

Sauf s'il y a d'autres remarques, je voudrais remercier chacun d'entre vous qui a participé de manière étroite et active à ces journées, qui sont une première en Nouvelle-Calédonie.

Je remercie particulièrement Monsieur le Haut Commissaire de la République et Madame la Présidente du gouvernement pour leur aide constante dans la réalisation de ces journées, et la confiance accordée à l'IRD. Cette organisation en forum était délicate, toutefois les résultats significatifs nous permettent de faire perdurer cette forme de dialogue, afin que la recherche pour le développement soit menée en pleine collaboration entre scientifiques et monde de la gouvernance, pour le progrès des sociétés.



Ateliers Gouvernance et Recherche Appliquée

A
G
O
R
A

Centre IRD de Nouméa

du 25 au 28 avril 2006

Journées Sciences Humaines et Sociales

*Sous l'égide de l'État
et du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie*

